COORDINATION EUROPÉENNE VIA CAMPESINA ARTICULATION JEUNES

Document de Position

relatif à la Réforme de la Politique Agricole Commune (PAC)

"Ce document de position vise à mettre en exergue nos inquiétudes majeures concernant la réforme actuelle de la PAC et à exposer notre vision ainsi que des propositions alternatives. Les politiques de la PAC nous affectent grandement. Pourtant, nous n'avons pas voix au chapitre dans son processus de réforme. Il ne suffit pas de reconnaître le rôle des jeunes agriculteur•rice•s sur papier. Nous revendiquons des politiques efficaces qui nous soutiennent, ainsi que le droit de participer aux prises de décisions. En effet, sans jeunes agriculteur•rice•s, l'agriculture européenne n'a pas d'avenir."

Juillet 2021

DOCUMENT DE POSITION
relatif à la Réforme de la Politique Agricole Commune (PAC)

Alors que la dernière phase de négociation de la réforme de la PAC est en cours, nous - l'articulation Jeunes de la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC) - souhaitons ardemment faire connaître notre position. Nous craignons que **la nouvelle PAC continuera de négliger les besoins réels des jeunes agriculteur·rice·s, et en particulier des petites fermes agroécologiques.** En 2017, la Cour des comptes européenne[1] avait déjà fait état de l'inefficacité des politiques de la PAC relatives aux jeunes durant la période 2007 – 2020 face au problème urgent du renouvellement générationnel dans l'agriculture européenne. Étant donné que nous n'observons aucun changement significatif dans les politiques relatives aux jeunes dans la réforme, nous prévoyons que la PAC continuera de faillir à l'une de ses missions principales : faciliter l'arrivée de nouveaux et nouvelles agriculteur·rice·s.

Nous sommes conscients que la PAC seule ne peut résoudre tous les problèmes. D'autres politiques liées aux zones rurales ainsi que des mesures et législations nationales sont également nécessaires. Néanmoins, la PAC reste le principal cadre politique de l'agriculture et du développement rural dans l'Union européenne.

Ce document de position vise à mettre en exergue nos inquiétudes majeures concernant la réforme actuelle de la PAC et à exposer notre vision ainsi que des propositions alternatives. Les politiques de la PAC nous affectent grandement. Pourtant, nous n'avons pas voix au chapitre dans son processus de réforme. Il ne suffit pas de reconnaître le rôle des jeunes agriculteur·rice·s sur papier. Nous revendiquons des politiques efficaces qui nous soutiennent, ainsi que le droit de participer aux prises de décisions. En effet, sans jeunes agriculteur·rice·s, l'agriculture européenne n'a pas d'avenir.

Avant tout, permettez-nous de nous présenter

Nous sommes de jeunes personnes passionnées et dévouées à l'agriculture. Certain·e·s d'entre nous sont déjà agriculteur·rice·s, mais la plupart tentent de le devenir. Certain·e·s d'entre nous ont étudié l'agriculture ou sont des enfants d'agriculteur·rice·s, mais bien d'autres viennent d'horizons différents. Nous travaillons les terres de notre pays natal, mais nous traversons également les frontières. Nous sommes des travailleur·se·s migrant·e·s et saisonnier·e·s ; nous travaillons aussi bien en région rurale qu'urbaine. Notre diversité est notre richesse. Nous n'avons peut-être pas l'expérience, les compétences et le savoir «adéquats», mais notre motivation à apprendre est grande.

Notre ambition n'est pas de rendre l'agriculture européenne compétitive et lucrative mais d'assurer un approvisionnement en nourriture au moyen de systèmes alimentaires justes du point de vue social et écologique. **Nous promouvons une production alimentaire à petite échelle et agroécologique. Nous aspirons à la souveraineté alimentaire, à la préservation de la biodiversité ainsi qu'au respect des droits des paysan.ne.s et des travailleur·se·s agricoles.**

[1] Cour des comptes européenne, 2017. *Rapport spécial no 10/2017 : Le soutien de l'UE en faveur des jeunes agriculteurs devrait être mieux ciblé pour favoriser un renouvellement efficace des générations.* Disponible sur : https://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=41529

Nous appelons de nos vœux une agriculture adaptée à l'avenir et juste envers toutes les générations. Nous voulons que l'UE reconnaisse le rôle clé des jeunes agriculteur·rice·s dans l'agriculture d'aujourd'hui et de demain et qu'elle les soutienne et les récompense en conséquence.

À nos yeux, l'UE devrait donner la priorité aux jeunes agriculteur·rice·s dont la production subvient à des besoins locaux et qui adoptent des pratiques agroécologiques. Nous rejetons les systèmes alimentaires tributaires du capitalisme, de l'industrialisation, du néocolonialisme et de la violence contre les humains et la nature. **Nous estimons que l'agriculture ne sert pas uniquement à produire de la nourriture, mais également à exprimer une position politique**.

Nos inquiétudes, nos exigences, nos solutions

La main-d'œuvre agricole dans l'UE continue de chuter dans son ensemble et seulement 11 % de toutes les exploitations sont tenues par des agriculteur·rice·s de moins de 40 ans[2]. Selon une étude récente menée par la Commission européenne[3], la PAC contribue au maintien des exploitations agricoles existantes plutôt qu'à la création de nouvelles. Les tentatives à petite et moyenne échelle que font les nouveaux et nouvelles arrivant·e·s et les jeunes pour lancer de nouvelles activités ne font pas long feu en raison d'un manque de soutien (fonds, formations, conseils) et d'incitations.

Nous exigeons que les États membres allouent **un budget suffisant aux jeunes agriculteur·rice·s** dans le cadre de leurs Plans stratégiques nationaux (PSN) et de porter le niveau maximal de financement au-delà de 3% du budget global de la PAC, ce qui nous semble un accord insuffisant et peu ambitieux.

Nous réclamons une **transparence, une responsabilité et un suivi ferme** des politiques relatives aux jeunes au niveau national afin de veiller aussi bien à la conformité qu'à la reproduction de bonnes pratiques. Nous estimons également que des mesures supplémentaires de soutien au revenu des jeunes agriculteur·rice·s ne devraient pas être volontaires pour les États membres.

Dans certains pays, les soutiens au revenu ralentissent le renouvellement générationnel car certain·e·s agriculteur·rice·s utilisent les paiements en guise de compensations de leur maigre retraite.

Nous invitons les États membres à **évaluer sérieusement l'effet restrictif des régimes de retraite nationaux** sur l'accès des jeunes à l'agriculture et à adapter ces régimes afin qu'ils soient bénéfiques à la fois aux jeunes générations et aux générations plus âgées.

[2] Eurostat, 2016. *Les jeunes dans le secteur de l'agriculture.* Disponible sur : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/income-support/young-farmers_fr
[3] Commission européenne, 2021. *DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION ÉVALUATION de l'incidence de la PAC sur le renouvellement des générations, le développement local et l'emploi dans les zones rurales*. Disponible sur : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/cmef/rural-areas/impact-common-agricultural-policy-generational-renewal-local-development-and-jobs-rural-areas_fr

Selon la Cour des comptes européenne, la PAC ne soutient pas correctement les jeunes, nouvelles et nouveaux agriculteur·rice·s car aucune analyse de leurs besoins réels n'est réalisée[4]. Les mesures du premier pilier (paiements directs) et du second (développement rural) ne satisfont aucun besoin autre qu'un revenu supplémentaire et ne récompensent pas les meilleures pratiques. Rappelons que le dernier sondage de l'UE concernant les jeunes et l'agriculture a été organisé en 2015.

Il incombe à l'UE et aux États membres individuels de veiller à ce que la PAC comble les besoins réels et récompense les meilleures pratiques. Nous exigeons **une nouvelle enquête européenne visant à identifier les besoins actuels des nouvelles, nouveaux et jeunes agriculteur·rice·s, en tenant compte des petites fermes agroécologiques.** Les enquêtes et sondages aux niveaux européen, national et régional doivent tenir compte de la diversité que présentent les nouvelles, nouveaux et jeunes agriculteur·rice·s, lorsqu'il s'agit de leur expérience, a *fortiori* étant donné qu'elle diffère fortement de celle d'agriculteur·rice·s établi·e·s.

Il est crucial à nos yeux de comprendre que la logique sous-jacente à l'octroi de soutien financier de la PAC est scandaleusement injuste : elle repose sur la possession de terres et de capitaux et donne la priorité aux grandes exploitations opulentes à même de déployer des investissements à grande échelle tout en négligeant les petites et moyennes fermes qui adoptent des solutions plus respectueuses de l'environnement (notamment la réduction des intrants et l'utilisation de matériel de seconde main). Cette logique capitaliste est contraire à l'esprit de la stratégie « de la ferme à la table » (F2F), qui exprime la nécessité de soutenir les petites structures agroécologiques afin de créer des chaînes alimentaires plus durables et courtes. Elle contredit également les objectifs du pacte vert pour l'Europe (EGD), qui sont ambitieux en matière de réduction des émissions et d'égalité sociale.

Nous exhortons l'UE à **résoudre l'incompatibilité entre la PAC, la stratégie F2F et l'EGD**. Nous revendiquons également une PAC en phase avec la nouvelle **stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité** dans l'air, dans les terres et dans les écosystèmes aquatiques. Les ressources naturelles telles que les terres, l'eau et les semences sont des biens communs et ne peuvent être protégées si elles se vendent sur le marché comme des denrées quelconques.

Nous sommes fermement convaincu·e·s que les éco-régimes et les mesures de verdissement ne contribueront pas à atteindre les objectifs de la stratégie F2F, de l'EGD et de la stratégie en faveur de la biodiversité. Nous estimons que ces mesures ne sont qu'un exemple parmi d'autres de *greenwashing* visant à maintenir le pouvoir entre les mains de l'agrobusiness. L'agriculture de précision et de haute technologie n'a rien d'écologique. Nous dénonçons **les éco-régimes dans leur définition actuelle, car ils n'auront d'autre conséquence que la reproduction des effets destructeurs de l'agriculture et de l'élevage intensifs sur les écosystèmes, le climat et les moyens de subsistance.**

[4] Cour des comptes européenne, 2017. *Rapport spécial no 10/2017 : Le soutien de l'UE en faveur des jeunes agriculteurs devrait être mieux ciblé pour favoriser un renouvellement efficace des générations*. Disponible sur : https://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=41529

Selon le Parlement européen, l'accès aux terres est le principal obstacle aux nouvelles, nouveaux et jeunes agriculteur·ice·s. En raison des phénomènes de privatisation et de marchandisation, le prix d'achat et de location des terres est trop élevé pour celles et ceux qui n'en ont pas hérité[5]. En outre, l'octroi des subventions de la PAC basé sur les hectares favorise la concentration des terres et la concurrence, ce qui complique encore davantage la tâche des personnes souhaitant lancer une nouvelle activité agricole. Les jeunes ont également un accès plus difficile aux crédits : la CE rapporte que 27 % de toutes les demandes introduites par des jeunes agriculteur·rice·s en UE sont rejetées par les banques alors que les agriculteur·rice·s plus âgé·e·s présentent un taux de refus bien moindre, de 9 %[6].

Nous applaudissons et encourageons la réalisation d'un **système obligatoire de plafonnement** pour limiter le montant des subventions allouées aux grandes exploitations ainsi que d'une **aide redistributive** des grandes vers les petites et moyennes exploitations, particulièrement vers celles tenues par des jeunes.

Nous appelons de nos vœux un **changement plus radical du fonctionnement de l'octroi de subventions et d'autres aides financières**. Nous voulons qu'il ne repose plus sur la surface des exploitations, le capital ou la capacité à investir, mais plutôt sur l'**utilisation de pratiques socio-écologiques et la prestation de services** bénéficiant aux communautés locales et à l'intérêt général : production de nourriture saine et nutritive, création d'emplois réguliers, revitalisation de zones rurales, préservation de la biodiversité, respect de l'environnement et des animaux, utilisation de matériel de seconde main. De plus, nous appelons l'UE et les États membres à soutenir les initiatives qui ont porté leurs fruits s'agissant de la facilitation de l'accès des nouvelles et nouveaux arrivant·e·s à l'agriculture (notamment de l'accès aux terres), en particulier des petites exploitations pratiquant l'agroécologie.

Les nouvelles exploitations se caractérisent souvent par de petites dimensions économiques et un travail à temps partiel de l'agriculteur·ice locataire. Par conséquent, nous plaidons en faveur d'un complément au revenu afin d'aider les jeunes agriculteur·ice·s : nous estimons que des **aides au revenu devraient être octroyées en conjonction avec des primes d'installation et que le montant perçu devrait progressivement diminuer au fur et à mesure que le revenu augmente**. Ces aides devraient être divisées en paiements mensuels afin de s'assurer qu'elles soient effectivement un complément au revenu et qu'elles ne servent pas à investir.

Les répercussions de la dérégulation continue du marché et des accords de libre-échange (ALE) sur la chute des prix agricoles nous préoccupent. En effet, il devient de plus en plus difficile pour tous les agriculteur·rice·s (jeunes ou non) de gagner leur vie à cause de ce phénomène. Les subventions de la PAC ne peuvent devenir une compensation économique aux revenus insuffisants causés par une dévalorisation des produits agricoles.

[5] Parlement européen, 2017. *Research for AGRI Committee – Young farmers – Policy implementation after the 2013 CAP reform, DG for Internal Policies, policy department B – Structural and cohesion policies.* Disponible sur : http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2017/602006/IPOL_STU(2017)602006_EN.pdf

[6] Commission européenne, 2021. *DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION ÉVALUATION de l'incidence de la PAC sur le renouvellement des générations, le développement local et l'emploi dans les zones rurales.* Disponible sur : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/cmef/rural-areas/impact-common-agricultural-policy-generational-renewal-local-development-and-jobs-rural-areas_fr

Nous aspirons à une PAC basée sur la régulation du marché pour **garantir des prix justes pour les agriculteur·ice·s**. Afin d'éviter les effets dévastateurs du dumping sur les pays exportateurs, les prix du marché devraient tenir compte des coûts sociaux et environnementaux de production. En ce qui concerne le commerce, nous considérons que l'UE doit **cesser de soutenir les ALE et les projets miniers**. En effet, ceux-ci aggravent le changement climatique, la destruction de l'environnement et les injustices sociales et sont un obstacle à la souveraineté alimentaire aussi bien dans les pays du Nord que du Sud.

Les régions rurales sont de plus en plus à l'abandon et près de 30 % des terres agricoles de l'UE sont menacées[7]. Les régions rurales manquent d'attrait et sont inaccessibles aux jeunes en raison d'un manque de services et d'infrastructures. Parallèlement, un grand nombre de jeunes souhaitent vivre et travailler à la ferme mais sont en proie à de multiples obstacles rendant notamment difficile leur accès aux aides médicales, à l'éducation et à Internet.

Il est impératif de cesser d'utiliser les zones rurales pour étendre sans arrêt les monocultures et de les transformer en endroits riches et attrayants pour que les jeunes s'y installent et y travaillent. L'agriculture à petite et moyenne échelle offre la possibilité de créer de l'emploi dans les régions rurales, en particulier pour les jeunes. Les jeunes agriculteur·rice·s présentent également le potentiel de jeter des ponts entre les zones rurales et urbaines : ils et elles tendent à produire pour les citoyens, les coopératives et d'autres points de vente directe (CSA, coopératives alimentaires) plutôt que pour le commerce de gros, et ils et elles vivent souvent dans leur exploitation agricole.

Nous enjoignons les États membres à **augmenter la pertinence et la quantité de ressources allouées au deuxième pilier (développement rural) de la PAC** pour que les investissements reflètent les besoins spécifiques de chaque territoire. Ces mesures devraient selon nous être obligatoires et non optionnelles pour les États membres. Au vu de la difficulté des jeunes agriculteur·rice·s et des nouvelles et nouveaux arrivant·e·s à entamer une activité agricole, nous estimons que tout·e·s les nouvelles et nouveaux arrivant·e·s devraient toucher une aide financière directe au moment opportun afin de pouvoir se lancer (par exemple 25 000 €).

Les fonds du pilier II dédiés à la jeunesse devraient être octroyés par les États membres au moyen de critères transparents basés sur l'égalité et la nécessité et non pas sur les possibilités économiques de chaque région. L'argent doit être distribué de façon équitable afin d'apporter de nouvelles perspectives aux territoires socio-économiquement moins avantagés.

L'accès au savoir est également identifié par la Commission Européenne comme une barrière supplémentaire pour les jeunes, nouvelles et nouveaux agriculteur·ice·s. En 2016, seulement 43% des jeunes gérant·e·s d'exploitation agricole présentaient de l'expérience théorique en

[7] Parlement européen, 2020. *Étude pour la commission AGRI – Le défi de l'abandon des terres après 2020 et les mesures d'intervention envisageables*. Disponible sur. https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document.html?reference=IPOL_STU%282020%29652238

plus de leur expérience pratique[8]. À nos yeux, l'accès aux formations, aux conseils et au soutien pour les jeunes agriculteur·rice·s est insuffisant en Europe. La plupart des systèmes de conseil agricole (SCA) dans l'UE pour les nouveaux et nouvelles arrivant·e·s sont en fait rares, insuffisants ou inexistants, et ne sont en réalité pas gratuits.

La PAC devrait selon nous faciliter la **création de services de soutien aux jeunes agriculteur·rice·s** aux niveaux local, régional et national. Ces initiatives devraient être **gratuites et accessibles** et fournir des conseils sur divers sujets, notamment l'accès aux terres, les finances et d'autres ressources. La PAC devrait également soutenir les initiatives de partage de compétences et de connaissances entre jeunes agriculteur·ice·s. De telles initiatives existent déjà en Europe et devraient être considérées comme des exemples de meilleures pratiques.

Bon nombre de nouvelles, nouveaux et jeunes agriculteur·ice·s, qu'ils ou elles soient migrant·e·s ou non, sont victimes d'exploitation. Non seulement un grand nombre de jeunes sont contraint·e·s d'accepter des conditions de travail précaires et illégales, mais ils et elles ont un accès insuffisant ou inexistant aux programmes de protection sociale. Sans protection sociale ni sécurité de l'emploi, les jeunes travailleur·se·s agricoles risquent d'éprouver des difficultés à subvenir à leurs besoins essentiels (eau potable, équipements sanitaires, logement, soins de santé), ce qui ouvre la porte à toutes sortes de violations des droits humains.

Nous revendiquons l'**inclusion de la conditionnalité sociale** dans la PAC[9]. Les exploitations agricoles qui violent les droits humains et les droits des jeunes devraient être privées du soutien de l'UE et des États membres. Nous tenons particulièrement à ce que **le rôle des jeunes femmes et des jeunes migrant·e·s** dans l'agriculture soit clairement reconnu et soutenu par les institutions aux niveaux local, national et européen, et nous exigeons une cohérence avec d'autres domaines politiques tels que la migration.

La faible participation des jeunes agriculteur·rice·s dans les processus de prise de décision de l'UE, et plus particulièrement s'agissant de la réforme de la PAC, nous préoccupe. Nous sommes très inquiets et inquiètes de constater que les jeunes et petit·e·s agriculteur·rice·s ne sont pas représenté·e·s malgré leur pertinence pour l'avenir de l'agriculture paysanne et familiale en Europe.

La PAC devrait selon nous faciliter la création d'un nouveau modèle de gouvernance pour l'agriculture européenne qui repose sur le principe de la **souveraineté alimentaire**.

[8] Commission européenne, 2021. *DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION ÉVALUATION de l'incidence de la PAC sur le renouvellement des générations, le développement local et l'emploi dans les zones rurales.* Disponible sur : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/cmef/rural-areas/impact-common-agricultural-policy-generational-renewal-local-development-and-jobs-rural-areas_fr

[9] Coordination européenne Via Campesina, 2021. *Lettre ouverte: la nouvelle PAC a besoin d'une conditionnalité sociale.* Disponible sur : https://www.eurovia.org/fr/lettre-ouverte-la-nouvelle-pac-a-besoin-dune-conditionnalite-sociale/

Pour ce faire, nous pensons qu'il est indispensable d'accroître et de **diversifier la participation des jeunes agriculteur·rice·s dans les processus et dans les espaces de prise de décision** afin d'établir un dialogue entre ces jeunes et les institutions européennes. Par conséquent, nous appelons à la mise en place d'un **groupe de dialogue civil dédié aux jeunes agriculteur·ice·s**.

Nous observons d'un œil inquiet que la PAC dépend excessivement des nouvelles technologies et de la numérisation étant donné qu'elles reposent sur les grandes entreprises et l'extractivisme et qu'elles présentent un coût social et environnemental gigantesque.

Nous préférons **promouvoir les technologies et l'innovation paysannes, qui sont fondées sur l'agroécologie**, ne nécessitent pas d'épuiser des ressources naturelles et sont accessibles à tout·e·s. Nous invitons les institutions européennes à cesser de soutenir un système alimentaire dans lequel les grandes entreprises ont plus de pouvoir que les paysan.ne.s.

Nous nous opposons à la libéralisation des nouvelles techniques de sélection (NBT) car, comme les anciennes générations d'OGM, elles risquent de menacer la diversité agroécologique, les droits des agriculteur·rice·s et le savoir des paysan·ne·s. Nous revendiquons l'**interdiction de la brevetabilité des gènes et des caractéristiques natives des plantes et des animaux**[10] ainsi que la **reconnaissance des droits des agriculteur·rice·s** d'utiliser et d'échanger leurs semences issues de l'agriculture paysanne.

La voie à suivre

Si l'Europe veut garantir la sécurité alimentaire pour les prochaines années, il faut qu'elle encourage et soutienne l'arrivée de nouvelles et nouveaux agriculteur·ice·s. Il ne s'agit pas d'un devoir moral, mais d'un besoin impérieux. Nous avons besoin d'une vue à plus long terme et d'un changement de paradigme vis-à-vis de l'avenir de l'agriculture. La souveraineté alimentaire et l'agroécologie proposent déjà des solutions concrètes pour produire de la nourriture de façon durable, équitable et respectueuse de la nature et des droits humains, tout en soutenant les producteur·rice·s et les communautés locales. L'agriculture paysanne à petite échelle a nourri l'humanité durablement avec succès et assuré la subsistance des habitant·e·s des zones rurales durant des milliers d'années. **Nous devons maintenir l'agriculture paysanne en vie et la seule manière d'y parvenir est de reconnaître et de soutenir les jeunes qui s'y intéressent**. Mais avant tout, il faut que la volonté politique change. En effet, **il ne peut y avoir de souveraineté alimentaire dans un système où les bénéfices et la croissance continue revêtent plus d'importance que la nourriture**.

[10] Coordination européenne Via Campesina, 2016. *Contribution d'ECVC au débat sur la question du Brevet sur les plantes et les animaux.* Disponible sur : https://www.eurovia.org/wp-content/uploads/2016/10/Contribution-ECVC-au-d%C3%A9bat-sur-la-question-du-Brevet-sur-les-plantes-et-les-animaux.pdf

COORDINATION EUROPÉENNE VIA CAMPESINA

La Coordination Européenne Via Campesina (ECVC) est une organisation de base qui rassemble actuellement 31 organisations paysannes, de travailleurs et travailleuses agricoles et ruraux-les nationales et régionales basées dans 21 pays européens différents. La Souveraineté Alimentaire est au cœur de notre travail dont l'objectif principal est la défense des droits des paysans et paysannes et des ouvriers et ouvrières agricoles ainsi que la promotion d'une agriculture paysanne diversifiée et familiale. Ces principes requièrent à leur tour une politique alimentaire et agricole légitime, juste, solidaire et durable qui est nécessaire pour pouvoir garantir la sécurité alimentaire et l'innocuité des aliments, la santé publique, les emplois dans les zones rurales mais également pour répondre aux enjeux de la crise alimentaire mondiale et du changement climatique.